
Procès-verbal

Assemblée des membres
30 et 31 mai 2015

Liste des présences

Nom	Association
Mélissa C. Tremblay	AECSP
Stephan Fogaing	AECSP
Bruno Belzile	AECSP
Marc-Antoine Plante	AEENAP
Julie Durand	AéESG
Ariane Dugas-Angrignon	AéESG
Anthony Blond	AéESG
Anne-Sophie Lachapelle	AEETS
Christian Djoko	AELIÉS
Jérôme Laviolette	AEP
Adam Samson	AEP
Mathieu Lefebvre	AGEUQAT
Pier-Marc Corriveau	AGEUQAT
Thierry Bouchard-Vincent	CADEUL
Rod Giorgis	CADEUL
Gabriel Velasco	CSU
Marie D. Gauthier	FAECUM
Nicolas Bérubé	FAECUM
Nicolas Lavallée	FAECUM
Simon Bouthiller	FEUS
Francis Gravel-Saint-Pierre	FEUS
Julien Ouellet	PGSS
Bradley Por	PGSS
Joël Vaudeville	PPME – Coordonnateur aux règlements
Guillaume Girard	PPME – Coordonnateur aux relations associatives
Caroline Aubry-Abel	PPME – Coordonnatrice aux chantiers
Guillaume Raymond	REMDUS
Jean-Sébastien Gagné	REMDUS
Emily Boytinck	SSMU

Projet d'ordre du jour :

0. Présence des observateurs et observatrices
1. Procédures initiales
 - 1.1. Ouverture de l'assemblée
 - 1.2. Nomination de la présidence d'assemblée et du secrétariat d'assemblée
 - 1.3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
2. Adhésion de la FAECUM
3. Tour de table des associations étudiantes
4. Contributions financières
5. Bilan du début de mandat du Comité de coordination
 - 5.1. Rapport des coordonnateurs
 - 5.2. Plan de travail
6. Présentation du cahier synthèse du Comité de coordination
7. Plénière sur les instances
8. Plénière sur les modes de votation
9. Bilan du processus
10. Affaires diverses
11. Fermeture

0. Présence des observateurs et observatrices

1. Procédures initiales
 - 1.1. Ouverture de l'assemblée

Ouverture sur constatation du quorum à 10h27.

- 1.2. Nomination de la présidence d'assemblée et du secrétariat d'assemblée

PGSS propose :

20150530 AM 01

Que Guy-Aume Descoteaux et Kian Maghare soient nommés respectivement à titre de président d'assemblée et de secrétaire d'assemblée.

AéESG appuie.

Pas de demande de vote

Adoptée à l'unanimité

- 1.3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

AECSP propose :

20150530 AM 02

Que l'ordre du jour de la séance du 30 mai 2015 du premier chantier de l'Assemblée des membres soit adopté.

PGSS appuie.

Pas de demande de vote

Adoptée à l'unanimité

2. Adhésion de la FAECUM

L'adhésion d'une association doit être faite par une résolution de l'assemblée des membres

PGSS propose :

20150530 AM 03

Que le PPME reconnaisse l'adhésion de la FAECUM.

CADEUL appuie

Pas de demande de vote

Adopté à l'unanimité

3. Tour de table des associations étudiantes

AEP

Le Conseil d'administration de l'AEP est au courant des avancements, il nous appuie pour qu'on avance pour créer quelque chose qui va perdurer.

PGSS

Notre conseil a approuvé l'adhésion au PPME presque à l'unanimité. La transition se fait demain. Le nouveau Vice-président aux affaires externes est intéressé à continuer le projet.

SSMU

Je suis contente d'être ici. Nous avons un mandat pour participer comme observateur aux travaux du PPME. Les étudiants de McGill sont frileux au sujet des associations qui ont un rôle provincial, mais SSMU pensent qu'il est temps de se joindre à une association provinciale

AGEUQAT

L'exécutif est heureux et enthousiaste de ce qui se fait autour de la table.

CSU

Nous sommes observateurs et nous n'avons pas de mandat. Nous voulons voir comment ça se développe.

FAÉCUM

Merci pour l'accueil. Nous avons fait un rapport à notre Conseil central et produit un mémoire de 33 recommandations sur ce que devrait être l'association nationale.

REMDUS

Notre Conseil d'administration est au courant et notre Assemblée générale est au courant. Nous souhaitons participer à la création de tout regroupement national. Nous préparons une tournée des associations.

AEENAP

Première participation de l'AEENAP. Nous sommes ici pour prendre des infos et les présenter à notre Conseil d'administration.

CADEUL

Il y a eu des consultations à l'interne. Nous sommes contents d'être ici et de travailler avec vous.

FEUS

Nous avons le mandat de regarder ce qui se fait ici et à la Table des régions.

AECSP

Nous avons un mandat de participer à ces réunions, de participer aux discussions.

AéESG

Nous voulons informer notre Conseil central sur ce qui se passe. Un comité a été créé par rapport à ce projet pour tenir tout le monde informé.

AÉETS

Depuis la dernière fois, pas de suivi avec notre Conseil d'administration. Notre communauté étudiante est difficilement intéressée.

4. Contributions financières

Coordonnatrice aux chantiers

Toute contribution au PPME doit être adoptée en Assemblée des membres. Nous allons passer à travers le document pour déterminer si les associations-membres du PPME confirment que les montants indiqués sont corrects.

Distribution des documents en l'instance

AÉETS

Pour que la condition de la CADEUI soit atteinte, est ce que ce qui est en biens et services est inclu?

CADEUL

Oui.

Coordonnateur aux relations associatives

Il nous a été demandé de voir à des modalités de remboursements pour les associations. L'article 43 du contrat a été modifié pour satisfaire les associations. Cet addenda au contrat doit être adopté par un vote au 2/3.

Lecture de l'ADDENDA

Lorsque le PPME sera dissout, il y aura un remboursement au pro rata des contributions faites et des reliquats. Pour le paiement de la différence entre les reliquats et l'entièreté des contributions, un congé de contribution pour les 3 premières années pourrait être prévu si le projet aboutit.

AéESG

La proposition parle des membres de l'association nationale, que se passe-t-il si les membres du PPME se retirent du processus avant la création de l'association nationale. Et si l'association nationale ne voit pas le jour que se passe-t-il ?

Coordonnateur aux relations associatives

Si le projet ne voit pas le jour, l'argent est perdu. Une association qui n'affilierait pas la future association nationale perdrait son argent.

CADEUL

L'ancien article 43 prévoyait le cas où une association participe au courant de l'été au PPME, mais ne s'affilierait pas.

CADEUL propose l'amendement suivant :

D'ajouter un autre alinéa à l'addenda qui se lirait comme suit : « toute association membre du PPME qui n'affilie pas »

AéESG appuie

Pas de demande de vote

Amendement adopté à l'amiable

FAECUM

C'est un ajout excellent. Aussi, il faut ajouter une clause qui prévoirait qu'une association qui joint l'association et qui pourrait quitter au courant des années de remboursement de cotisations puisse tout de même récupérer son argent.

FAECUM propose l'amendement suivant :

D'ajouter un système de remboursement pour une association qui joint l'association et qui pourrait quitter au courant des années de remboursement de cotisations puisse tout de même récupérer son argent.

CADEUL appuie

Amendement adopté à l'amiable

AECSP propose l'amendement suivant :

Que le terme « congé de cotisation » soit modifié par « remboursement partiel étalé sur trois ans ».

AEP appuie

Pas de demande de vote

Adoptée à l'unanimité

CADEUL propose :

20150530 AM 04

Que l'addenda au contrat d'association soit adopté tel que modifié.

AECSP appuie.

Pas de demande de vote

Adoptée à l'unanimité

CADEUL

On ne veut pas que les contributions maximales soit adoptées, car on ne veut pas s'engager à payer la totalité du 15 000\$.

AEETS

Est-ce que vous voulez soumettre chaque contribution à l'Assemblée des membres?

CADEUL

Nous voulons que les contributions soient adoptées en plusieurs étapes, selon les besoins.

PGSS

Le REMDUS fournit les locaux. Si jamais il quitte, est-ce que le Comité de coordination du PPME perd son lieu de travail ?

REMDUS

On leur laissera les locaux jusqu'à la fin de l'été si on quitte la table

AEETS

À quel point le total des contributions concorde avec les prévisions du Comité de coordination ?

Coordonnateur aux règlements

On ne souhaite pas tout dépenser, mais on dépensera en conséquence de ce que le Conseil d'administration juge bon et en considération de l'ensemble des contributions à travers l'été.

CADEUL

L'argent disponible est suffisant d'ici le prochain chantier ?

Coordonnatrice aux chantiers

Oui à peu près. Nous pouvons nous attendre à recevoir les sommes dans quel délai ?

AEP

Nous avons le chèque.

AGEUQAT

Nous avons le chèque.

CADEUL

Nous enverrons le chèque très bientôt.

FAECUM propose :

20150530 AM 05

Que l'Assemblée des membres approuvent toutes les contributions financières des associations membres telles que mentionnées dans le document.

REMDUS appuie.

Pas de demande de vote.

Adoptée à l'unanimité.

-
5. Bilan du début de mandat du comité de coordination
 - 5.1. Rapport des coordonnateurs

Le Comité de coordination présente son rapport de début de mandat

CADEUL

Avez-vous contacté des associations qui ne sont pas à la table ?

REMDUS

Ce sera présenté dans le plan de travail.

CADEUL

Il n'y a pas de Coordonnateur aux affaires externes, comment est-ce que ses tâches vont être faites ?

Coordonnatrice aux chantiers

Les tâches seront faites lorsque ce sera nécessaire. La veille politique est faite. Nous avons un rôle plus réactif que proactif entre les chantiers. On nous envoie la revue de presse de la CADEUL. Pour le début de mandat, nous avons passé beaucoup de temps à l'organisation du 1^{er} chantier. Après le chantier, nous pourrions nous consacrer un peu plus aux tâches qui étaient octroyées aux postes qui sont vacants.

AéESG

Il y a eu la démission du Coordonnateur général. Les associations voulaient un Comité de coordination de cinq personnes parce que des grosses tâches étaient à accomplir. Nous sommes inquiets quant à la santé des officiers, avec deux postes vacants. Prenez-vous des actions pour vous assurer de pouvoir travailler à ce rythme tout au long de l'été ?

Coordonnatrice aux chantiers

Nous avons une bonne dynamique à trois. Nous faisons des rencontres à tous les jours. Nous croyons possible de faire un bon travail pendant l'été à trois personnes. Nous aurons des discussions demain avec l'Assemblée des administrateurs sur les conditions de travail, sur les possibilités de vacances etc.

AéESG

Les postes vacants sont dans le contrat, que va-t-il se passer ? Doit-on modifier le contrat ?

Coordonnatrice aux chantiers

Aucune personne n'a postulé pour ces postes. On peut avoir des discussions pour ouvrir ces postes et les combler, ou les supprimer. Au sujet des rapports, peut-on avoir une rétroaction ? Voulez-vous changer la forme ?

CADEUL

On aimerait une partie plus descriptive, de ce qui a été fait quant aux orientations et les projets. Mettre des commentaires.

AEETS

C'est un bon mode de fonctionnement, mais on voudrait quelque chose de plus uniforme. Au sujet de l'appel de mémoire, certaines associations n'ont pas envoyé de mémoire ou ne l'ont pas communiqué aux autres associations participantes. Il en résulte une inégalité.

Coordonnatrice aux chantiers

Nous n'avons pas la prérogative d'envoyer les documents de toutes les associations. Elles peuvent elles-mêmes envoyer leur document si elles le souhaitent.

AEETS

Nous suggérons de faire un « Google Drive » et de rendre disponibles les mémoires de cette façon.

PGSS

Toutes les associations ne veulent pas que leurs écrits soient publics. Les associations devraient dire si elles sont d'accord que ce soit public ou non.

AECSP

Il serait bien qu'une association fasse une proposition formelle pour la publication des documents

AEETS propose :

Que tous les mémoires soient rendus disponibles au même endroit et au même moment.

REMDUS appuie

PGSS propose l'amendement suivant :

Que les mémoires qui ont la notice « public » soient publiques et ceux avec la notice « privé » soient privés

REMDUS appuie

FAECUM

Le Comité de coordination doit s'assurer que les documents reçus soient diffusés ou non selon la volonté des membres.

AEENAP

Ce serait une bonne idée de mettre un « Google Drive » disponible pour les associations qui veulent rendre leur mémoire public.

AEETS

Pourquoi une association participe au PPME et ne veut pas que les documents soient publics ? Nous avons peur qu'il s'agisse d'une stratégie mesquine. Un accès à l'information pour tous devrait être la règle.

REMDUS

Nous ne prenons pas comme une attaque le commentaire de l'AEETS. Nous n'avons aucun problème à rendre publique les documents autour de la table, mais nous ne voulons pas que nos documents sortent de la table du PPME. Nous souhaitons que le débat se fasse à Sherbrooke sur le projet final et pas comment ça a été fait.

FAECUM

Si une association veut qu'un de ses documents soit publié, le Comité de coordination peut le publier, sinon, l'association doit avoir le choix. Nous souhaitons informer nos membres au moment où nous le désirons et devant l'instance pertinente.

AEP

Nous comprenons que certaines associations ne veulent pas forcément rendre publics leurs documents, mais nous incitons le monde à partager leur contenu avec les associations autour de la table. La liste de diffusion est contrôlée.

Coordonnatrice aux chantiers

Une proposition prise ici ne peut être coercitive pour les associations dans leur relation avec nous. Si une association ne veut pas rendre publique un document, ça leur appartient, peu importe la résolution qui serait adoptée ici.

AECSP

Il faudrait définir ce qui est publique. Quand on dit publique, est-ce que ça inclut les membres du PPME et les personnes qu'on sait qu'ils vont participer aux chantiers ?

AEETS

Il faut contraindre les associations à rendre disponible les documents, il n'y a rien de secret.

AEP

Les mémoires des autres associations doivent être gardés privés.

AéESG

On perd du temps, c'est à la discrétion de chacun. Les associations doivent s'arranger entre elles, pour avoir les documents. Le but n'est pas d'imposer aux autres associations des modes de fonctionnement. Les associations peuvent s'arranger entre elles.

AEENAP

Nous comprenons le point de vue de l'AEETS, mais certaines associations ne sont pas d'accord. Il faut respecter leur point de vue.

PGSS

La meilleure solution serait de laisser aux associations la prérogative de partager leurs documents et que le comité de coordination ne peut pas exiger qu'un document soit rendu public. Nous invitons à battre les amendements et la proposition initiale.

AEETS demande la question préalable

*Vote sur la question préalable
Adopté à majorité des deux tiers*

AEETS

Nous réitérons la demande de transparence qui est une des valeurs de PPME.

Retour à la proposition principale

*Le vote est demandé par PGSS.
Adopté à majorité*

5.2. Plan de travail

Présentation des plans de travail par le Comité de coordination et prise de question selon les points du document

1.1

FAECUM

Y a-t-il un échéancier pour les futures rencontres avec les associations étudiantes non-participantes?

Coordonnatrice aux chantiers

Ça n'a pas été indiqué, mais, le suivi va être fait au fur et à mesure. Si une association demande à être rencontrée, ça nous fera plaisir de les rencontrer, mais des coûts importants sont engendrés par les déplacements.

1.2

Pas de questions

1.3

REMDUS

Attention aux coquilles dans votre document.

Coordonnatrice aux chantiers

Désolé pour les coquilles. Nous précisons que le MAGE-UQAC refuse de nous rencontrer. Nous vous encourageons (les associations) à parler avec les autres associations non-participantes pour les encouragé à participer au processus.

REMDUS propose l'amendement suivant :

Modifier le point 1.3 pour y ajouter l'INRS et toutes ses composantes et enlever l'AETELUQ.

Appuyé par PGSS

AéESG

Pourquoi retirer l'AETELUQ ?

REMDUS

Historiquement, ils ont créé des problèmes dans les associations nationales.

PGSS

Nous les avons rencontré AETELUQ, ils semblent intéressés, mais ils ne reçoivent pas les courriels qui leurs sont adressés.

Le vote est demandé par l'AGEUQAT.

Adoptée à majorité

REMDUS

Nous aurions aimé que le monde en discute plus pour ne pas avoir une majorité d'abstentions.

CADEUL

Nous ne connaissons pas l'AETELUQ. Nous pourrions scinder la proposition en deux.

Proposition de scinder la proposition en deux est acceptée à l'amiable.

REMDUS propose l'amendement suivant :

Modifier le point 1.3 pour y ajouter l'INRS et toutes ses composantes

PGSS appuie.

Pas de demande de vote

Adopté à l'unanimité

REMDUS propose l'amendement suivant :

Modifier le point 1.3 pour retirer l'AÉTÉLUQ

PGSS appuie.

PGSS

Que voulez-vous dire lorsque vous qualifiez l'AÉTÉLUQ de radioactif?

REMDUS

Lors de la dernière affiliation nationale, ils ont causé de nombreux problèmes.

AGEUQAT

Beaucoup d'étudiants suivent des cours à distance. Nous voulons que l'AEETLUQ soit présent.

PGSS

Les problèmes datent de longtemps, on peut les approcher sans problème.

REMDUS

Ce n'était pas il y a si longtemps que ça, mais on peut tout de même les contacter.

AEP

Le projet du PPME est inclusif, on part du principe que tout le monde a de bonnes intentions. On ne veut pas les exclure.

AeESG

Nous appuyons l'AEP.

AEETS demande la question préalable

Question préalable adoptée à l'unanimité

Retour sur la proposition principale

Battue à l'unanimité

CADEUL

Nous souhaiterions ajouter « inviter formellement les associations à participer » dans le plan d'action

Coordonnatrice aux chantiers

C'est implicite. Ça n'a pas été mentionné, mais nous avons trois listes de diffusions.

Explication des trois listes de diffusion

AEENAP

Est-ce que vous envoyez les appels de mémoire à toutes les associations ?

Coordonnatrice aux chantiers

Oui, on les envoie à tous.

AEENAP

Ça peut être considéré comme du spam ?

Coordonnatrice aux chantiers

Personne ne nous a demandé de les enlever de la liste

SSMU

L'association MCSS de McGill n'est pas représentée ici, il faudrait les contacter.

AEP

Il faut les garder à jour et s'ils sont intéressés pour le futur, ils pourront rejoindre la table.

CADEUL

Nous encourageons un processus d'inclusion.

AEENAP

Nous considérons qu'un courriel non demandé est dérangerant, c'est de la publicité non demandée.

Arrivée de l'AELIÉS à 12h18

AEESG

Au sujet de l'AGEUQO, nous les avons approché et nous leur avons recommandé de contacter le Comité de coordination.

2.1

Pas de questions

3.

Pas de questions

Coordonnatrice aux chantiers

Prenez note que le plan de travail est modifiable pendant l'été.

AEETS

On vous trouve bons.

AEESG propose :

20150530 AM 06

Que le plan de travail estival du Comité de coordination soit adopté tel que modifié.

PGSS appuie

Pas de demande de vote

Adopté à l'unanimité

Pause à 12h26

6. Présentation de rapport synthèse du comité de coordination

Reprise 13h37

Présentation du rapport synthèse par le Comité de coordination

AEENAP

Je n'ai pas reçu le document dont tu fais mentions.

Coordonnatrice aux chantiers

Je te l'envoie à l'instant sur Facebook, ce sera plus rapide.

AéESG

Nous n'avons pas reçu l'organigramme du rapport synthèse

Coordonnatrice aux chantiers

Je te l'envoie.

FAECUM

Question de procédure, proposerons-nous les modifications maintenant ou encore à la fin de la présentation ?

Présidence d'assemblée

Après la présentation si cela convient à tous.

PGSS

Les flèches qui lient l'Assemblée des membres aux comités, il n'y a pas de flèches de retour?

Coordonnatrice aux chantiers

Il n'y a pas de flèche parce que le comité n'a pas un pouvoir inhérent, d'initiative. Il doit répondre aux mandats de l'Assemblée.

AEP

Est-ce la synthèse de l'ensemble des mémoires ou encore votre proposition ?

Coordonnatrice aux chantiers

Il s'agit de la synthèse à même les propositions incluses dans les mémoires que nous avons reçus.

FAECUM

Pour le Comité aux affaires régionales. Qu'est-ce qu'une association régionale ?

Coordonnatrice aux chantiers

Une association avec des étudiants membres d'une université située en région.

CADEUL

Le Comité aux affaires locales semble avoir été retiré. Il servait à regrouper des sensibilités ou enjeux qui ne sont pas nécessairement de région. Pourquoi a-t-il été retiré ?

Coordonnatrice aux chantiers

Le comité régional semblait faire plus consensus.

AEETS

Les individus qui sont dans l'Assemblée des membres et l'Assemblée des administrateurs sont les mêmes ? Pour de petites associations qui n'auraient qu'un représentant, ce peut être compliqué.

Coordonnatrice aux chantiers

La logique serait d'avoir un membre par association. Si vous souhaitez mandater plus qu'une personne, cela vous appartient. Il s'agit de votre souveraineté locale.

AECSP

Je ne crois pas comprendre les réserves de l'AEETS.

AEETS

Des enjeux similaires peuvent être traités dans les deux instances. Un représentant devra donc à la fois prendre position pour ses membres et dans le meilleur intérêt de la corporation.

AEENAP

Le pouvoir de créer un comité doit aussi être un pouvoir de mandater ?

Coordonnatrice aux chantiers

Une fois créé, le Comité de travail est autonome quant à ses mandats. L'Assemblée des membres ne dicterait que le sujet des débats.

AEP

Le pouvoir de créer un comité prend en compte le pouvoir de le dissoudre ?

AÉETS

Les comités de travail seront créés et auront des règlements de procédures précis ? Ou encore, ils décideront comment il souhaite fonctionner ?

Coordonnatrice aux chantiers

Nous nous ne sommes pas attardés sur ce point. Vous pourrez l'éclaircir en plénière.

7. Présentation du processus proposé par le Comité de coordination

La Coordonnatrice aux chantiers explique le fonctionnement de la plénière et des cartons de couleur.

8. Plénière sur les instances

Coordonnatrice aux chantiers

Nous pourrions commencer par l'Assemblée des membres. Je vous invite à partager vos impressions et les modifications à y apporter. Le but des cartons de couleur c'est de se rapprocher d'un consensus. Il n'y aura donc pas tout de suite de propositions formelles.

CADEUL

Il a été mentionné l'opportunité d'un cahier de proposition. Les membres individuels pourraient prendre part à ce cahier de proposition. Nous pensons que le système devrait ressembler à celui de l'Assemblée nationale et donc avoir des pétitions en ligne. Une pétition particulière pourrait être ajoutée aux cahiers de proposition. Une dimension logique subsiste et on comprend les défis. Qu'en dites-vous ?

AECSP

Comment vérifier la provenance des étudiants-membres qui voteraient sur une plate-forme commune ?

CADEUL

Nous pensions pouvoir valider les identités avec la liste des membres de chaque association.

AéESG

Dans un contexte où un étudiant perd une position en Assemblée générale, il pourrait saisir directement l'Association nationale.

CADEUL :

Oui, c'est une question pertinente et je crois que c'est une question à poser à la salle.

AÉETS

Je pense que c'est une bonne idée. Les membres individuels sont souvent déconnectés de l'Association nationale. Pour la question de l'AéESG, c'est un processus consultatif, et si jamais on juge la question importante on pourra la reprendre.

FAECUM

Est-ce un processus contraignant pour l'Assemblée des membres ?

CADEUL

Il pourrait avoir un point précis pour les pétitions dans l'ordre du jour où on pourrait traiter des pétitions.

FEUS

C'est une très bonne idée. Ce ne doit pas être contraignant. Et c'est très facile à mettre en opération

REMDUS

Ce semble être une opérationnalisation difficile. C'est beaucoup de ressources. Et nous avons une crainte : la pétition pourrait être instrumentalisée par des mouvements qui ne partagent pas notre vision.

PGSS

Je trouve que c'est une belle idée, mais qui peut être complexe à mettre en place maintenant. Et je ne pense pas que c'est essentiel à la création de l'Association nationale.

CADEUL

C'est une expérience qui se ferait par étape. On peut limiter le temps allouer, on peut jumeler des questions, on peut obliger une association à parrainer une pétition etc. Alors, on peut penser au système. Pour que les gens sachent que c'est une éventualité.

AECSP

J'ai peur des dérives. Une pétition qui demanderait une action illégale pourrait placer l'association à répondre pourquoi elle doit rejeter ce genre d'idée ou d'action.

Coordonnatrice aux chantiers

Ce que j'en comprends c'est que vous trouvez l'idée intéressante, mais peut-être pas essentielle. Ce serait donc à rediscuter pour voir à l'opérationnalisation de tout ça. Le Comité de coordination ou la CADEUL pourraient revenir avec une proposition très concrète avec une prise en compte des réserves émises ici.

AÉETS

Inclure les membres individuels est un beau défi et est un désir de notre association. Ce pourrait être une valeur fondatrice.

AEP

On pourrait effectivement mandater le coco pour une formulation d'une proposition.

REMDUS

Piste de réflexion, ce pourrait être directement une réflexion à faire à chaque plan d'action. Ouvrir le site internet pour une question précise.

AELIÉS

Ce n'est pas seulement comment on peut opérationnaliser. Il faut assurer que le pire ne se produise pas.

FAECUM

Au sujet des modifications des règlements généraux. Il s'agit d'un processus lourd et long. On doit avoir le temps de discuter avec nos membres. Les propositions de modification de règlements généraux devraient être envoyées aux membres à l'avance pour assurer une pleine consultation.

AEP

Pourquoi se limiter seulement aux règlements généraux ? On pourrait prendre ce même processus pour les autres questions.

FAECUM

La lenteur du processus n'est pas bonne pour les autres questions. Les règlements généraux ne se modifient pas dans l'urgence.

PGSS

Nos instances décisionnelles ne siègent pas pendant l'été.

REMDUS

Nous sommes d'accord que l'Assemblée des membres soit l'instance suprême. Le 3 mois pour chaque rencontre semble un peu espacé. J'envisageais une base mensuelle.

CADEUL

On trouve intéressant qu'une instance ait l'ensemble des prérogatives décisionnelles et politiques.

AECSP

J'imagine que s'il n'y a pas d'intervention sur le rapport synthèse c'est que ça fait consensus. Pour répondre au REMDUS, les ressources seront trop limitées pour faire des assemblées au mois.

AEENAP

Le Conseil d'administration peut-il outrepasser les responsabilités de l'Assemblée ?

Coordonnatrice aux chantiers

Oui, pour une question de droit. Mais on peut le baliser dans des règlements généraux.

FEUS

Un Conseil d'administration peut défaire toutes décisions de l'Assemblée. Mais l'Assemblée peut destituer les administrateurs.

AEENAP

Nous avons une crainte au sujet de la possible lenteur du processus vu que l'Assemblée des membres aurait plus de délégués qui interviendront. Possibilité de vidéo-conférence pour l'assemblée ?

AÉETS

Nous nous questionnons sur la culture associative et la rigidité des mandats. On aimerait avoir moins de place à l'individualité. Et donc des plans d'action détaillés.

REMDUS

La vidéo-conférence n'est vraiment adaptée pour adopter un plan d'action. Au sujet de la dynamique, j'ai des réserves si on contraint trop les comités. Nous ne détestons pas le modèle à la FEUQ.

Coordonnatrice aux chantiers

Pour le travail des documents par les comités, nous pourrions éviter le présentiel en utilisant des différentes plateformes accessibles sur Internet.

FAECUM

Pour faire écho au REMDUS, une chose est claire, s'il y a une différence dans les modalités de vote dans les commissions et l'Assemblée. Il faut s'assurer que les modalités soient identiques ou encore que les indications soient claires pour chaque comité.

Coordonnatrice aux chantiers

On peut prendre en note cette intervention et la seconde plénière pourra traiter de cette question.

REMDUS

Il faut s'assurer que notre vision soit commune sur les pouvoirs de chacune des instances.

CADEUL

Pour ce qui est du rapport entre l'Assemblée et les comités, nous souhaitons un rapport horizontal où les associations ont une initiative. Un pouvoir de recommandation pourrait être donné au comité.

AEP

On a soulevé le potentiel problème. Au sujet des différentes modalités de vote, ça influencera les prérogatives de chaque comité.

AECSP

La plénière est sur les instances et non les modes de votations. On doit faire attention de ne pas donner des mandats trop spécifiques. Il faut que le mandat soit large pour laisser une latitude aux comités.

FAECUM

On aime l'idée qu'il n'y ait même pas de vote dans un comité afin d'assurer que tout sujet qui ne fait pas consensus soit traité en Assemblée.

PGSS

Les comités pourraient être tenus avant l'Assemblée. Les résultats du comité seraient ramenés en Assemblée pour ensuite être discutés.

Coordonnatrice aux chantiers

On a passé rapidement sur la question du cahier d'instance, j'ai l'impression que ça fait consensus, mais j'aimerais un vote indicatif.

AEETS

C'est un cahier qui serait envoyé aux membres avant l'instance ?

Coordonnatrice aux chantiers

C'est un peu inspiré du modèle de l'ASSÉ. Le but c'est que les gens soient au courant de ce qui se produit pendant les instances et que les associations aient la possibilité de consulter leurs instances

FAECUM

Nous aimons l'idée, mais nous désirons savoir si le projet est possible. Nous savons que le délai d'un mois peut être difficile et nous désirons savoir si tout ça peut se faire.

CADEUL

Nous voulons simplement spécifier les délais limites pour que les associations apportent des nouveaux points à l'ordre du jour

Coordonnatrice aux chantiers

Ce qui était spécifié dans le cahier c'est qu'il doit y avoir des délais, on proposait 15 jours. Pour les motions traitées sur le champ, il faut qu'il y ait urgence.

AEP

Il faut définir quelles interventions peuvent être amenées à l'avance et quelles peuvent être amenées à la dernière minutes.

AECSP

Il faut que les propositions soient envoyées d'avance, mais parfois il faut garder la place pour adopter des choses en instance pareil. Peut-être que ce seraient les sujets qui sont envoyés d'avances.

AEETS

C'est justement ça qu'on voit comme type de rigidité qu'il faut. Il faut que l'on empêche les gens qui par exemple sont dans le sud en vacances puissent amener leur cahier de proposition en retard.

REMDUS

On respecte le 15 jours oui, mais je pense qu'il faut garder une porte ouverte à l'urgence. Au cas où un dossier que nous n'aurions pas pu voir arrive.

Coordonnatrice aux chantiers

L'idée d'avoir un cahier de congrès comme ça permet aux associations d'apporter des propositions dans l'Assemblée des membres et qu'elles le fassent d'avance pour que l'ensemble des associations puissent participer au débat. Cette idée permet aussi aux associations qui le désirent qu'elles puissent consulter leur instance et leur membre. Le but n'est pas d'être trop contraignant, mais de s'assurer que les associations puissent amener leurs propositions.

Pause

Coordonnatrice aux chantiers

Pour ce qui est des comités, on peut les traiter en bloc si cela vous convient. On aimerait vous entendre là-dessus. On peut revenir sur la question de comment les comités ont des liens avec l'Assemblée des membres.

AEETS

Je veux savoir : c'est quoi exactement produire des recommandations ? Est-ce que c'est juste faire un rapport et le rendre publique ou encore c'est de faire adopter des positions avec lesquelles on va travailler ?

Coordonnatrice aux chantiers

On se demande si les comités ont leur propre autonomie de parler de sujet X ou Y sans avoir de mandat ou il faut qu'ils en aient un ?

REMDUS

On propose de parler d'une instance qui fait moins consensus : le comité des régions. On abordait l'instance de cette façon : les associations de campus de région ont moins de moyens, on veut donc un comité qui assure une certaine péréquation, on embauche donc un chercheur et un interne qui aide les associations à faire leur campagne locale. À la FEUQ, le coordonnateur aux affaires locales avait souvent le travail de pousser la campagne nationale au local et non pas de travailler sur les enjeux locaux. Il n'y a pas ici d'idées de créer une grande campagne nationale sur par exemple le logement étudiant, mais plutôt de prioriser certaines idées qui viennent des associations locales et de penser comment les associations pourraient travailler localement sur leur trucs.

AEP

On n'est pas contre l'idée, j'ai quelques questions. Est-ce qu'un budget est associé à cela ? C'est exclusif, donc par exemple l'AEP n'en fait pas partie ? Et l'autre question, qu'est-ce qu'une région, qui est-ce qui la compose ?

REMDUS

Je l'ai beaucoup pensé comme une question régionale, mais est-ce qu'il vaut la peine d'en parler comme étant une aide faite aux petites associations ? On aide les plus petites associations. Au niveau du budget, j'y vois un exécutant et un chercheur.

FAÉCUM

La proposition ici faite est une proposition qui en recoupe d'autres. La CADEUL proposait une table d'enjeux locaux. Nous, on propose le FRAS qui pourrait intégrer ce genre d'initiatives et de problématiques. Par exemple la CRAIES où il manque une personne qui attache les choses entre les rencontres.

AELIÉS

J'ai un problème avec la nomination du comité aux affaires régionales. Ça ne colle pas vraiment avec la réalité. De quelle manière on voit les régions ? Les verrons-nous de la même façon dans les prochaines années. Nous, on est plus à l'aise avec un comité des affaires locales parce que pour moi le mot «région» c'est déjà teinté, alors que la question des affaires locales correspond plus à ce que vivent effectivement les associations.

PGSS

Je me demande si, pour ce qui est de lancer des projets, est-ce que le FRAS est une idée qui s'allie justement avec celle du REMDUS ? Je pense que d'avoir un chercheur qui est affairé au FRAS permet de mieux ficeler les dossiers.

REMDUS

La problématique avec le FRAS, c'est que ça prend trois associations pour le créer. Si c'est vraiment un enjeu local, il va falloir que l'AGEUQAT aille chercher deux autres associations qui les appuient dans leur démarche. Il y a cette idée là que ces sont des ressources qui sont là pour les petites associations, et qu'elles puissent faire ce qu'elles en veulent sans que Montréal ait son mot à dire.

AGEUQAT

Cette idée nous plait beaucoup, cette forme de péréquation.

Vote indicatif

Comité dédié aux affaires régionales, c'est plutôt vert

Comité dédié aux petites associations, plutôt vert

Comité dédié aux affaires locales, plutôt vert

FAECUM

On explique notre rouge : on ne veut pas que les associations de région ne soient pas représentées. Nous avons des membres en région, à peu près un millier, et ces gens-là nous ont signifié qu'ils aimeraient qu'on puisse les représenter sur l'ensemble des instances. Pour les petites associations, nous pensons qu'il faut spécifier quand une association est petite ou grosse. La FEUS est une association très moyenne. Concernant les affaires locales, on est un peu mal à l'aise si les acteurs ne sont pas nationaux.

REMDUS

On l'entend vraiment de la même façon dont la FAÉCUM spécifie la question des petites associations et nous aimerions spécifier. On pense qu'il faut qu'il y ait une structure de péréquation entre les grosses et petites associations, ça donne un argument aux petites associations qui permet de faciliter l'adhésion

CADEUL

Est-ce possible de préciser son rôle et son mandat ?

REMDUS

Sommes toutes, les gens se réunissent pour partager le temps de travail de l'employé et de l'exécutant. Ils n'ont pas à prendre de décision au niveau de la prise de position, mais vraiment au niveau du partage du temps de travail.

Vote indicatif

Sur la question d'avoir un comité qui se partage des ressources, mais ne prend pas de position comme tel, plutôt vert

AEP

Pour la FAÉCUM, est-ce qu'il y a une possibilité que vos campus délocalisés aient un siège sans que ce soit l'ensemble de vos membres ? Pour le REMDUS, est-ce qu'il va y avoir une redevabilité à l'Assemblée des membres ?

REMDUS

Sur les dossiers qui sont financés par ça, il ne faut pas que ça serve à aller contre les positions de l'association nationale. Oui, il doit y avoir une reddition de compte à l'Assemblée des membres. On s'entend qu'actuellement les besoins seront plus petits tant que les associations de région ne s'affilient pas.

AéESG

Il n'y a rien qui se dit autour de la table actuellement qui est à l'opposé. Je pense qu'il serait le temps de penser à fusionner toutes ces idées-là ensemble.

CADEUL

On se demandait à ce moment, si la proposition actuelle du REMDUS pourrait plaire à l'AGEUQAT et aux autres associations qui ne sont pas autour de la table.

FAECUM

À la question de l'AEP, nos associations sur des campus délocalisés sont plus petites, elles nous ont expressément demandées qu'on le fasse nous-même. Je me demande toujours qu'est-ce qu'une petite association. Je me questionne aussi sur la capacité de cette personne qui sera le coordonnateur. Comme pourrait-il développer autant d'expertises en même temps ? Il serait dommage que la personne qui jouera ce rôle ait continuellement des échecs. J'ai aussi peur avec les ressources. Comment peut-on se protéger des abus et s'assurer que des associations qui sont petites joignent pour éventuellement augmenter ses cotisations à l'aide du FRAS. On est d'accord avec l'AéESG, je pense qu'il va falloir qu'on mette sur table quelque chose de commun.

AGEUQAT

Oui, ce qui est proposé actuellement par le REMDUS nous plaît énormément.

Coordonnatrice aux chantiers

Je pense qu'on en comprend qu'il faut faire une proposition qui fait consensus, on a beaucoup d'éléments qui nous donnent des lignes directrices. Les débats convergeaient, mais il manque encore quelques ajustements pour s'assurer que tout s'arrime.

FAECUM

Le comité académique ne fait pas problème. La CASP à la FEUQ était un gros problème, on proposerait d'abolir la question des affaires socio-politiques. La raison d'être d'une association nationale est de parler d'enseignement supérieur, cette affaire venait causer beaucoup de problème où les associations ajoutaient 15 problématiques et qui n'arrivaient finalement jamais à être résolues. Le FRAS permet de fournir de l'argent pour des recherches, et des campagnes. La façon de fonctionner est un peu comme une demande de subvention, le Conseil d'administration regarde si le projet est bien monté et lorsque plusieurs bons projets sont bien ficelés, l'Assemblée des membres en choisira quelques-uns et on pourra traiter les enjeux. On propose donc d'enlever le CASP pour y aller plutôt de cette manière.

REMDUS

On est assez d'accord avec l'idée d'avoir un FRAS pour traiter des enjeux qui sont sociaux, mais nous pensons qu'il faut garder la CASP pour parler d'enjeux qui touchent directement les étudiants.

Coordonnatrice aux chantiers

Dans la proposition synthèse, la CASP traitait seulement d'enjeux sociaux. L'AFE et les FIO sont traités dans la table académique.

PGSS

Le FRAS a un rôle plus en marge, alors que les CASP sont plus présents.

Vote indicatif

Sur le retrait de la CASP, plutôt jaune/rouge

CADEUL

On va dans le sens de PGSS, de conserver en Assemblée des membres les enjeux sociaux et de ne pas les marginaliser dans un FRAS.

SSMU

Une possibilité est de conserver un comité ASP. Normalement, les affaires académiques et les affaires ASP sont intimement reliées. Une possibilité que SSMU aimerait proposer c'est que l'ASP ait le pouvoir de créer des comités de travail plus ad hoc pour traiter certains dossiers plus complexes.

FAECUM

Parfois certains enjeux traités en CASP étaient aussi traités en CAU. Le FRAS est une restructuration de la CASP à notre avis. Il faut ensuite que l'Assemblée des membres puisse prioriser ce que le FRAS financera.

PGSS

L'idée du FRAS est une excellente idée, mais il ne faut pas remplacer la CASP. Le FRAS sert à faire des campagnes plus ponctuelles, et la CASP à traiter d'enjeux plus à long terme.

Coordonnatrice aux chantiers

Si on décide de garder la CASP, l'Assemblée des membres devra choisir quels sont les enjeux les plus consensuels et les plus importants qui devront être traités par la CASP, si un enjeu l'est moins, il faudra créer un comité de travail.

REMDUS

À ce que je comprends de la façon dont le Comité de coordination le formule, la CASP continuerait d'exister, elle aurait ¾ enjeux de l'année qui ont été ceux qui seront prioritaires pendant l'année, les autres seront des comités de travail.

Coordonnatrice aux chantiers

Si c'est seulement 3 ou 4 associations qui veulent traiter d'un enjeu, ça sera un comité de travail.

FAECUM

C'est important de prendre en considération les ressources, il faut trouver la balance entre les enjeux sociaux et ceux de l'éducation. Il ne faudrait pas que les enjeux sociaux se fassent au détriment de ceux de l'éducation.

AEP

On comprend bien la question du FRAS, on est d'accord, mais on ne pense pas qu'il peut reprendre tout.

REMDUS

J'aimerais entendre SSMU, CSU et PGSS, sur la place des enjeux sociaux.

SSMU

These are really essentials issue that we need to address. I just don't wanna see these issues being marginalized, it's not important the structure but more the resources that are given to these issues.

CSU

People don't see it tangled together and I feel it's not that important the structure but it's more asking how would a ASP campaign look like in the national structure that doesn't have this kind of structure.

FAECUM

La façon dont une campagne contre l'austérité pourrait être victorieuse : quelques associations se rencontrent pour parler et propose un dossier à l'Assemblée des membres et celle-ci va choisir ce qui est important. Le FRAS garanti qu'on ajoute certains fonds.

PGSS

Je pense que c'est deux manières d'arriver à un même résultat. Je me demande si on pourrait avoir un FRAS qui s'avérerait efficace et qu'éventuellement on écarterait la CASP.

Vote indicatif

Retirer la CASP de la structure, beaucoup de rouge

AEP

Question pour CSU et SSMU, vous avez dit que c'était un faux débat la structure, mais ce qui était important c'est qu'on touche à ces enjeux-là. Avez-vous une idée de structure ?

CADEUL

On pense qu'il faut maintenir la CASP, on a une certaine sensibilité chez nous aussi aux enjeux sociaux. On conserverait les deux pour le moment.

REMDUS

Je suis d'accord avec la CADEUL, un FRAS géré par la CASP serait-ce une idée ?

SSMU

Are like suggestion of REMDUS, that the fund will be managed by CASP. I sort of see the comitee for academic affair being more in the bureaucratic, and the academic. And the ASP would be nourished from social movement and that's why I like to have faculty and/or campus social grass-root implicated in this.

FAECUM

La CASP ne fonctionnait pas parce qu'elle avait trop d'enjeux.

Vote indicatif

Sur l'idée de créer un fond dédié aux ASP confié sous l'égide de la CASP, plutôt vert

AÉESG

On est arrivé avec un seul projet, j'aimerais entendre si des gens auraient d'autres projets. J'aimerais ça qu'on ne fasse pas l'économie d'un débat et de mettre tout sur la table.

CSU

I have a hard time on taking a strong decision in it, On ne connaît pas encore le niveau de contrôle des différentes instances.

AEP

On ne sait pas encore quelles sont les autres possibilités.

AELIÉS

De ce que j'en comprends, par la proposition amenée par la FAECUM, c'est la peur d'aller dans l'écueil de « qui embrasse trop, mal étreint ». Je pense que d'aller avec cette solution mitoyenne est une super bonne idée.

AEETS

J'ai peur qu'on soit actuellement en train de créer un labyrinthe administratif. J'ai l'impression qu'on tente de créer beaucoup de structures pour rien.

Vote indicatif

Sur la définition du rôle de la CASP faite par le Comité de coordination, plutôt vert

Coordonnatrice aux chantiers

Les comités de travail spécifique sont des comités qui peuvent être créés par l'Assemblée des membres et qui traiteraient d'enjeux qui sortent du cadre initial de l'association nationale. Ce sont des comités qui peuvent profiter des ressources du FRAS, ils peuvent faire des recommandations de prises de position.

CADEUL

On aime l'idée, on l'a vécu avec la CRAIES, mais on a été déçu de la réussite du projet. On aime bien le fait que les associations puissent avoir des ressources pour se coordonner.

FEUS

Quel rôle désire-t-on accorder aux associations facultaires, modulaires, de programme ?

Coordonnatrice aux chantiers

Ils pourraient participer au même titre que des associations membres. Le tout reste à spécifier selon la régie interne du groupe de travail.

Vote indicatif sur l'idée comité de travail spécifique, tout vert.

AEP

Est-ce qu'il y a un système qui va permettre que ce qui se fait dans le FRAS ça peut se faire aussi dans les comités de travail spécifique ?

Coordonnatrice aux chantiers

Si quelque chose est discuté dans un sous-groupe de la CASP, j'ai l'impression que les associations vont vouloir si elles veulent ouvrir ou pas le FRAS.

AEP

Donc, le FRAS reste interne et les comités de travail sont externes. Est-ce que les comités de travail donnent un siège réservé aux groupes externes moyennant une cotisation ?

Coordonnatrice aux chantiers

Ça n'a pas été pensé de cette façon.

PGSS

Peut-être il faut penser que les groupes s'ils veulent participer au comité de travail qu'ils paient une cotisation.

CADEUL

L'idée c'est que des groupes ne viennent pas former un lobby dans l'association nationale.

AECSP

On va définir à la pièce les modalités de travail.

PGSS

Ce n'est pas inscrit que les groupes de travail gèrent leur mode de fonctionnement interne, il faudrait peut-être le préciser.

AEETS

Est-ce qu'on peut tenir un vote indicatif sur la question de la structure de fonctionnement des groupes de travail ?

REMDUS

Je ne pense pas que ça devrait être la prérogative des comités de travail d'eux-mêmes définir leur structure, mais le cadre dans lequel ils vont évoluer devra être précisé dans le mandat de création.

PGSS

C'est ça. Dans ma présentation, je disais que les gens qui veulent créer un comité de travail spécifique, lorsqu'ils soumettent le projet, doivent définir le mode de fonctionnement.

Coordonnatrice aux chantiers

En réponse à ce que le REMDUS apportait, c'est les gens qui font la demande qui doivent soumettre leur façon de voir les choses. Si on les définit directement dans les règlements généraux, on pourrait avoir la difficulté de faire quelque chose dans un cadre trop rigide.

PGSS

Il va tellement avoir de circonstances différentes qu'on ne doit pas les définir précisément dans les règlements généraux, mais plutôt lors de la demande. Si on leur laisse la flexibilité d'établir leur règle de fonctionnement, on doit leur fournir une forme de code d'éthique.

Vote indicatif par rapport au fonctionnement de création d'un comité spécifique, tout vert.

Coordonnatrice aux chantiers

Le Comité des cycles supérieurs, comme avec le Comité des régions, serait exclusif aux associations qui représentent des étudiants des cycles supérieurs. Ce comité pourrait se charger de partager des ressources dédiées et traiter d'enjeux de cycles supérieurs et de recherche.

AECSP

C'est très important d'avoir un tel regroupement pour nous.

AEETS

Je me demandais si ça avait été prévu qui siègerais à ce comité.

FAECUM

Nos associations nous on demander que les associations de BAC soient aussi incluses, il faut que le comité ait les ressources nécessaires pour réussir et avoir assez d'élus pour travailler. Il faut que les communications entre cette instance et les autres soient fréquentes.

AéESG

Dans notre mémoire, on parle du CNCS de la FEUQ, on a autant des programmes de premier cycle que des cycles supérieurs, c'est quelque chose qui nous tient beaucoup à cœur. Nous ne souhaitons pas une copie du CNCS, mais nous le voyons comme une nécessité, un espace pour les cycles supérieurs.

REMDUS

On est conscient que des enjeux ont pu tomber entre deux chaises au CNCS de la FEUQ, mais on pense que c'est important d'avoir cette instance.

AEETS

Un exemple d'enjeu qu'on aimerait qui soit traité, par exemple nous on a beaucoup d'étudiant internationaux qui n'ont pas accès à l'Ordre des ingénieurs du québec. Est-ce qu'on pourrait y parler d'ordre professionnel ?

AECSP

Si c'est très précis ça devrait être un comité de travail spécifique.

REMDUS

Si le CNCS, ou le nom qui sera choisi, veut traiter de ça comme enjeu et bien ça sera sur le plan de travail.

AEETS

J'avais l'impression que les autres comités n'avaient pas de pouvoir, alors que celui-ci en a.

AECSP

Oui, on pense que ça doit être un regroupement qui a un minimum d'autonomie.

FAÉCUM

On pense que si c'est le cas, on ne veut pas dédoubler les structures, on encore le travail.

Vote indicatif sur une instance dédiée aux cycles supérieur, pas mal vert

FAÉCUM

S'il y a un processus qui inclut les associations de premiers cycles, nous on est jaune là-dessus.

AELIÉS

La FAÉCUM a parlé de faire participer les associations de premier cycle, est-ce que c'est à titre exceptionnel ou de droit ils participeraient ?

Coordonnatrice aux chantiers

Actuellement c'est inscrit dans mes notes que le CNCS ait un mécanisme pour inclure les associations de premier cycle.

AECSP

Pour nous, ça devrait pas être automatique, mais plutôt occasionnel, voir exceptionnel.

AEP

Nous on est à l'aise d'avoir un espace juste pour les cycles supérieurs où on est seulement intégré exceptionnellement.

Coordonnatrice aux chantiers

Comité aux affaires institutionnelles aurait des mandats à partir de l'Assemblée des membres de travailler sur des politiques et des règlements. C'est seulement l'Assemblée des membres qui donnerait le mandat de modifier les règlements généraux et/ou les politiques, mais pas de prérogative plus grande que cela.

REMDUS

Donc l'Assemblée des membres donnerait le mandat de modifier les RG avec un mandat clair ?

Coordonnatrice aux chantiers

Dans le fond la Comité aux affaires institutionnelles va faire sensiblement ce que le Comité de coordination fait cet été.

REMDUS

On aimerait qu'il ait plus de latitude.

AECSP

On pense qu'il faut laisser la latitude nécessaire pour proposer des alternatives à l'Assemblée des membres si on trouve des problématiques autres.

FAECUM

On aimerait que ce comité fonctionne aussi par consensus.

AECSP

La révision des règlements généraux ne peut être enclenchée qu'une fois par année. Je pense qu'on pourrait modifier les politiques plus facilement.

REMDUS

J'avais vu la possibilité dans un mémoire qu'il y ait une flexibilité dans les quelques premières années concernant la modification des règlements généraux, mais je pense qu'on doit garder la porte ouverte pour être en comité permanent à ce moment-là.

*Vote indicatif, sur la même mode de fonctionnement que les autres comités, VERT
Sur le fait qu'elle puisse modifier des politiques, mais pas des RG de sa propre initiative, Vert*

AEETS

Je pense qu'il ne faut pas que ça devienne une question de culture d'avoir des règlements généraux flexibles.

Coordonnatrice aux chantiers

Je pense qu'éventuellement on va tester ce qui est très théorique actuellement et on devra changer plein de choses.

CADEUL

Effectivement les règlements généraux doivent venir de consensus, mais les politiques pourraient être plus à l'initiative des rencontres.

AECSP

Plus d'instance plus de péréquation pour les petites associations.

REMDUS

On est pour

Vote indicatif sur la péréquation, plutôt vert.

FEUS

Quelle est l'opinion des associations sur le fait que les associations facultaires puissent siéger sur les comités permanents ?

AEETS

Dans ma tête c'était clair que c'était possible que des gens viennent représenter leur association dans les instances de la fédération.

FAÉCUM

Pour nous ça doit être le plus grand bassin d'accréditation qui peut siéger.

AéESG

On est une association facultaire, on pense que si l'association nationale décide qu'il n'y a pas d'association facultaire, on ne sera pas là.

FEUS

Dans quelle mesure vous êtes à l'aise que les associations facultaires assistent dans les instances à titre de votant, d'observateur.

REMDUS

Ça va aussi être du cas par cas, j'ai peur que la FAÉCUM et la CADEUL amène toutes leur associations membres et ça va être difficile à gérer. Si ce n'est pas excessif, je n'ai pas de misère à ce qu'il y ait des observateurs.

CADEUL

Il y a toujours la possibilité de gérer ses délégations comme on le désire, je pense que c'est difficile de mesurer l'ampleur de la chose.

AEP

On n'est pas à l'aise à ce qu'elles aient un droit de vote, mais vous avez la possibilité d'amener des gens comme vous le voulez. En même temps, il commence à y avoir plein de tentacules à cette patente-là, on a plein de moyen d'impliquer les associations facultaire à d'autres endroits.

Vote indicatif,

Sur la présence d'observateur d'association facultaire, plus vert

Sur le droit de vote d'association facultaire, plutôt rouge (1 vert, 1 jaune, reste rouge)

Sur la présence d'observateur d'association facultaire avec droit de parole, plutôt jaune

Coordonnatrice aux chantiers

Je pense qu'on pourrait donner le mandat au Comité de coordination de se pencher sur la question de la présence d'association facultaire.

Vote indicatif

Sur le mandat, plutôt vert

AEETS

Pour nous, c'est un enjeu mineur qui ne nécessite pas que le Comité de coordination se questionne là-dessus

AECSP

On veut s'assurer que les gens qui veulent venir ne fassent pas doubler les affaires et qu'on ait deux types de membres.

REMDUS

Moi personnellement, mes interlocuteurs c'est vous, les associations de même niveau que la mienne. Je n'ai pas envie de savoir les problèmes que vous avez à gérer à l'interne.

AEP

Juste mentionner qu'il faut qu'on aille souper bientôt.

Reprise à 10h25 le 31 mai 2015

Coordonnatrice aux chantiers

Vous avez devant vous les propositions qui ressortent de nos discussions de samedi après-midi. On vous proposerait de retirer les propositions que vous souhaitez soumettre au débat.

Présidence s'assemblée

Est-ce que quelqu'un veut retirer des propositions ?

FAECUM

La 13 et la 19.

REMDUS

La recommandation 21.

CADEUL

J'ai l'impression que le Comité des affaires institutionnelles doit avoir la responsabilité des politiques générales, mais pas pour les règlements généraux.

AEP

À la 25, on ne retrouve pas les recommandations générales.

AGEUQAT

Par rapport à ce comité-là, est ce qu'il va y avoir un Comité des régions?

Coordonnatrice aux chantiers

Ce qui a été décidé hier en plénière c'est qu'il y aurait une péréquation et une enveloppe dédiée pour les associations qui ont des ressources plus limitées.

REMDUS

Puisqu'il y a deux recommandations 13, est-ce qu'on peut parler de 13 a et 13b ? J'aimerais voir dans la partie comité, une recommandation pour un comité de gestion de la péréquation.

FAÉCUM

Nous voudrions changer la 13a. Changer « front » pour « fonds »

Changement à l'amiable

FAÉCUM

Nous voudrions changer la 19 : Changer permettre et encourage par « pour laisser les associations... »

Changement à l'amiable

REMDUS

Nous voudrions changer la 21 : « puisse faire ses propres recommandations »

Changement à l'amiable

REMDUS propose l'amendement suivant :

Que le comité des affaires locales soit instauré et ait le pouvoir de gérer la péréquation des ressources humaines avec les associations qui en sont membre »

AGEUQAT appuie.

AEP

Est-ce juste pour les ressources humaines?

REMDUS

Oui, c'est que ce qu'on avait amené dans le mémoire. Mais on peut en débattre.

Aucune demande de vote

Adopté à l'unanimité

AÉCSP propose l'amendement suivant :

Que le Comité des cycles supérieurs soit exclusivement constitué d'associations comportant des membres des cycles supérieurs et puisse faire sa propre représentation »

REMDUS appuie.

Pas de demande de vote

Adopté à l'unanimité

PGSS

Siège permanent ?

AÉCSP

Oui.

Aucune demande de vote

Adopté à l'unanimité

CADEUL propose :

20150530 AM 07

Que les recommandations 1 à 26 soient adoptées telles que modifiées.

REMDUS appuie.

*Pas de demande de vote
Adoptée à l'unanimité.*

9. Plénière sur les modes de votation

Coordonnateur aux relations associatives

Au niveau des modes de votation, comme vous pouvez le voir dans le cahier de synthèse, il n'y a pas de consensus dans les rencontres et mémoires. La seule chose qui semblait faire consensus c'est la double majorité. On vous a fourni ce que les associations ont proposés. Il y a des associations qui souhaitent que les instances aient des modes de votation différents et les autres des modes semblables. On peut traiter de cela en premier.

FAECUM

Je ne me souviens pas qui a dit ça... Mais on pourrait s'entendre pour dire que les comités n'ont pas de modalités de vote.

AEP

Chaque personne représente un vote, ça revient à un vote par association. Si ce n'est pas adopté au 2/3, c'est retourné à l'Assemblée des membres.

CADEUL

Au fil des discussions, les gens ont des attentes pis le lendemain c'est différent, alors c'est problématique. Ça crée des tensions et des modes stratégiques alors que ça ne devrait pas être le cas. A la CADEUL, quand on voit une divergence d'opinion, on l'apporte en instance décisionnelle. Avoir les mêmes modalités, en instances et en comité, pour pas que les grosses associations n'aient pas l'odieux d'une reprise de vote dans une instance supérieure.

AECSP

Si on veut le même mode de vote, j'ai de la misère à dire que des associations non membres puissent participer, si elles ont droit de vote ou non, alors difficile pour nombre de membres. Si les associations facultaires ont le droit de venir, alors on doit statuer pour eux (droit de vote, vote pour l'association de campus, etc. pour éviter que des associations soient doublement représentées dans un vote.

AEP

Ma question est pour la CADEUL : comment atteindre un consensus? Si tu appuies par un vote ce n'est pas semblable ? Qu'est que vous considérez comme le seuil à partir duquel il y a consensus?

CADEUL

Prenons pour exemple un document. Il y a une réunion des associations membres, l'ajout d'idées, ça se fait à l'unanimité. Dès que ce n'est pas supporté par tout le monde ou un seuil de 80%, alors on décide plutôt en Assemblée des membres.

FAÉCUM

Faire comme hier, tout ce qui semble être consensuel on l'amène comme proposition puis on l'adopte. Ce qui semble froisser une association, on le ramène pour discussion subséquente. Est cela, CADEUL?

CADEUL

Oui.

AEP

Tout ce qui est nouveau, est-ce automatiquement dévolu à l'Assemblée des membres?

CADEUL

Si c'est nouveau complètement, il y a possibilité de le faire. Ça ouvre la porte à fonctionner de façon différente. Tout dépendant de ce qu'on veut travailler, comme c'est informel, c'est plus facile.

REMDUS

Tout ce qui est consensuel est ramené à l'Assemblée des membres?

AEP

Je sais que vous avez des groupes minoritaires à la CADEUL. Comment trouvent-ils leur place dans ce système ?

CADEUL

Ça marche bien. Quand on se retrouve dans un contexte décisionnel, c'est différent. On ne perd pas de temps en raison du travail fait dans ces instances.

PGSS

S'il y a des associations en désaccord, elles ne sont pas écartées et si elles ont des arguments forts, ils sont ramenés lors de l'Assemblée des membres. Ça me semble plutôt idéal comme fonctionnement, c'est plus constructif et moins combatif.

AEP

Est-ce que les mandats arrivés en comités sont larges ou restreints? Une pré-sélection au niveau de l'Assemblée des membres est-elle faite ?

CADEUL

60% des points sont prédéfinis. 20-30% associations membres qui partagent leurs problématiques.

Vote indicatif

Beaucoup de vert et quelques jaunes

AECSP

Bonne idée. Mais je pense que pour les cycles supérieurs, on devrait fonctionner de façon différente. J'ai l'impression que le Comité des cycles supérieurs n'a pas la même portée. Et pour cause, budget différent, représentation différente. Oui pour comité de travail, mais pas pour tous les comités.

PGSS

Il faut éviter qu'il y ait des groupes gagnants et des groupes perdants. Si tu forces les gens à un consensus, tu dois t'assurer de convaincre les gens qui ne sont pas d'accord ou encore trouver un compromis.

AéESG

Il y a une distinction dans les catégories des comités : certains peuvent recommander des positions à l'Assemblée des membres et d'autres sont uniquement mandatés par l'Assemblée des membres. Les comités qui sont mandatés devraient fonctionner par consensus, mais ceux qui peuvent recommander ne devraient pas fonctionner par consensus.

AEP

On soutient que l'Assemblée des membres ne devrait pas se regrouper souvent. Si tout revient à l'Assemblée des membres, il faut se rassembler plus souvent.

AEENAP

Je ne comprends pas comment il peut y avoir de consensus. On voterait avec des cartons comme actuellement? Cela ferait prendre le pouls de ce que chacun veut? J'ai peur que ça soit moins efficace. Si on laisse place au consensus, on laisse plus de place à l'autonomie des groupes. On risque un problème celui d'un choc de deux groupes avec des idées différentes. Je mettrais un système de votation pour simplifier les choses. Les décisions prises doivent rester dans une logique de politique générale.

PGSS

Je ne suis pas sûr de comprendre les craintes. La beauté du système c'est qu'il n'y a pas de gagnant. On sait qu'il y a un large consensus. Le CNCS peut mandater l'Assemblée des membres. Je ne comprends pas le problème.

AEENAP

Comment je vois ça, c'est qu'un consensus rend moins clair et moins fluide les débats. Si on n'est pas d'accord, on renvoie ça à l'Assemblée des membres, mais c'est une fois par trois mois. L'Assemblée des membres devraient être seulement pour les orientations. Un mode de votation fait en sorte qu'on se retrouve par l'Assemblée des membres.

AEP

Si on fonctionne avec des cartons, on sait si on n'est pas d'accord.

REMDUS

Je trouve que c'est espacé les rencontres de l'Assemblée des membres. Si on est pour fonctionner par consensus et reporter en Assemblée des membres. Ça permet de donner du temps pour convaincre les autres associations. Les petites associations voient venir les décisions à venir. C'est intéressant en étirant dans le temps. Ça vaut la peine d'essayer.

PGSS

S'il y a une minorité au début, ils peuvent convaincre les autres et ils peuvent battre les recommandations. Flexibilité nécessaire dans ce mode de fonctionnement.

AECSP

Ce n'est pas clairement défini pour nous ce qu'est un consensus. On devrait avoir des clarifications sur la définition d'un consensus.

AEENAP

Je viens de comprendre le consensus. Vote avec des cartons. Pas de carton rouge égal un consensus. Je m'excuse pour l'autre intervention d'avant. Mais là, je ne comprends pas le commentaire de l'AECSP. Pourquoi ne veulent-ils pas ce fonctionnement ?

Vote indicatif :

Tous verts, sauf un jaune.

AECSP

On n'est pas contre le consensus, on est même pour. Mais on veut des clarifications sur sa formulation.

AEENAP

J'imagine qu'on va y arriver. Un problème : dans un comité, mettons que tu contestes une décision, à l'Assemblée des membres, une association qui a plus de membres peut battre ta proposition. Il faut gérer cette question. À l'Assemblée des membres, il y aurait friction si les grosses associations battent tes propositions.

FAECUM

Le mode par consensus règle ce problème. En comité, tu ne te fais pas dire que tout est beau, mais pas en instance décisionnelle.

Coordonnatrice aux chantiers

Pour les modes de votes, on semble s'entendre pour un consensus dans les instances, sauf CNCS et Comité aux affaires régionales. On pourrait faire un tour de table pour savoir où l'on se situe en ce qui concerne le mode de vote dans l'Assemblée des membres.

AéESG

Dans notre mémoire, on était vague. Ce à quoi on tient, c'est la double majorité et la semi-proportionnelle. Les détails de ces deux principes, on les laisse à la discussion.

AEP

On abonde dans le même sens que l'AéESG. On doit choisir un palier minimum pour appliquer un veto ou imposer une décision. Je ne pense pas qu'on aura le temps de débattre de chiffres aujourd'hui. On propose qu'on se repenche sur ça en petit groupe.

FEUS

Nous n'avons pas de position claire à ce sujet. On met de l'avant les associations de région. Une association, un vote est un système que l'on juge intéressant.

CADEUL

Pour nous, une double majorité et une semi-proportionnelle est l'option à envisager.

REMDUS

Dans le but de rechercher le consensus, nos instances ont rejeté une association, un vote et la semi-proportionnelle unique. La double majorité est donc intéressante. Il nous reste à discuter des détails. Un mécanisme de calcul qui prendrait en compte l'entrée ou la sortie d'associations étudiantes est également intéressant. Ceci dit, nous sommes ouverts à la discussion.

FAÉCUM

Nos instances nous ont parlé de double majorité. Le trop grand poids des grosses associations était un problème à la FEUQ. Certaines formes de paliers peuvent être envisagées. Je pense qu'il faut s'entendre sur des principes aujourd'hui. Quand ils seront adoptés, on parlera des détails.

CSU

Nous sommes pour le système d'une association, un vote.

AGEUQAT:

Nous privilégions une association, un vote. À l'automne, nous avons besoin d'unité dans le mouvement étudiant. Si on décide d'y aller avec une association, un vote, on ramène les autres associations qui ont quitté la table.

SSMU

Nous sommes pour une association, un vote. Nous avons aussi un problème avec le système de la double majorité. Ça donne un plus grand pouvoir aux grosses associations.

PGSS

Double-majorité. Ce qu'on propose dans notre mémoire, c'est des quartiles pour protéger les petites associations face aux grosses. Il est le meilleur système à imaginer. Pour moi, une association stable, c'est celle qui a un système qui permet de s'ajuster en cas de départ d'associations étudiantes.

AECSP

On est la plus petite association autour de la table, alors une association, un vote on aimerait cela. Cependant, pour assurer une stabilité, on souhaite la double majorité. Elle serait recalculée chaque session. Mais elle doit prévoir une protection contre les grosses associations. La prise en compte des populations étudiantes doit être pondérée sur 3 ans, donc on se protège les fluctuations d'une année à l'autre. Une formule établie dans le temps.

AEETS

Pas de position claire. Une association, un vote. Quoique la formule *arctan* comme proposait l'AECSP, c'est beau.

AEENAP

On ne souhaite pas intervenir.

CADEUL

Nous, on trouve intéressant le système de double majorité. A chaque décision, ça représente assez de membres individuels.

REMDUS

On est conscient qu'on travaille avec des associations, mais c'est les membres qu'on représente. On serait prêt à aller vers une double majorité.

AÉCSP

Ce que je proposerais, c'est de se mettre d'accord sur des bases (formule au lieu de tableau), puis former un comité qui met les bases et les détails. Il élaborera la formule. Nous demandons un vote indicatif sur la double majorité.

PGSS

Je ne vois pas le système une association, un vote comme équitable parce que les grosses associations représentent plus de monde. Si les petites associations battent toujours les grosses, il y aura plus de membres touchés. Avec la double majorité, les petites sont protégées. Le système force toutes les associations à avoir un consensus. Il nous reste à définir si c'est des paliers ou une courbe mathématique. J'écarte donc l'idée d'une association, un vote. Cela rend la structure de l'association nationale instable.

Vote indicatif sur la double majorité.

Un rouge

3 jaunes

1 double (jaune vert)

SSMU

I don't mean to sound rude... but I really don't see the point. It's the same vote. It would be a different situation if the votes were to be divided, but it's not. I really do have issues with this system of double majority.

CSU

I agree with SSMU. It has a history at the FEUQ where double majority was applied and it was not working well... Moving forward on the subject, who has a mandate for a certain voting system?

CADEUL

Notre mandat est complexe. On a fait attention pour ne cliver les débats. On ne veut pas ne pas être ouvert aux idées envisagées. On ne veut pas qu'une association ait à quitter la table. Par contre, c'est clair pour nous qu'une association, un vote n'est pas une voie envisageable.

FAÉCUM

Note mandat est clair : la double majorité. Première majorité : une association, un vote. Deuxième majorité : proportionnelle. L'important, c'est de prendre en compte les craintes des associations. Une des craintes des petites associations, c'est de se faire enterrer par les grosses. Une autre crainte est qu'un grand nombre d'étudiants ne soit pas représenté dans les positions. La double majorité règle ça. On risque de ne pas créer un système pérenne si on va dans un système qui n'empêche pas ces deux cas de figure. C'est compliqué si on se lance dans une campagne nationale si ce n'est pas l'ensemble des étudiants qui n'est pas en accord avec une position.

REMDUS

Si le consensus autour de la table est la double majorité, je peux retourner chez nous avec ce résultat. Les petites associations sont importantes et il n'y en a pas beaucoup ici. Historiquement, elles n'étaient pas beaucoup là. Je comprends, mais je persiste à croire que la solution est dans la double majorité.

AEP

On comprend qu'on ne veut pas que 20% des membres décident pour toutes les associations du Québec. Selon les associations autour de la table, un veto ne serait pas favorable pour inclure tout le monde. On a deux réalités autour de la table, démocratie des associations et du nombre d'étudiants. La jonction des deux est la double majorité. On ne veut pas que les associations se sentent impuissantes.

PGSS

FEUQ didn't have the double majority system. We don't want to recreate a disproportional weight in votation. We don't want a few associations to decide for a majority of students in Quebec. There's no way that can work. I respect that some associations have more members than we do and I think that the double majority gives all the power that smaller associations need to be well represented in the national association ...

AéESG

On n'a pas un mandat précis, mais on est pour la double majorité puisque comme moyenne association, si on allait vers une association, un vote, nos membres ne comprendraient pas la logique. Grâce à la double majorité, on répartit le poids démocratique de manière équitable.

AEENAP

Je pense que la meilleure option est la double majorité.

Vote indicatif sur la double majorité :

Quelques jaunes
Un rouge-jaune
Plusieurs verts

FAÉCUM

On aimerait revenir sur ce qu'on disait tantôt à propos des deux craintes principales par rapport aux modes de votation, soit que les petites craignent d'être muselées par les grandes associations et que les grandes associations craignent qu'une minorité fasse passer des positions sans que celles-ci ne soient représentatives d'une majorité des membres. C'est important de prendre les deux craintes en compte. Une double majorité répond à ces craintes les associations de moyenne taille ne sont pas affectées par quelque procédure de vote. Comme il y a une majorité d'associations de taille moyenne, il y a moyen de converger.

REMDUS

Je voulais revenir sur ce que PGSS a dit. Formellement, à la FEUQ, non, ce n'était pas la double majorité, mais dans la réalité, cette dynamique existait. Il y avait des frustrations reliées à ce type de vote, mais en deux jours séparés. Je cherche à comprendre comment le simulateur fonctionne. Le veto effectif des associations qui ont signé, les grosses associations peuvent bloquer une décision. Deux petites ne peuvent pas bloquer. L'autre réalité ne peut pas être acceptable. Il va falloir que les paliers reflètent ce besoin pour les petites et moyennes associations.

AECSP

En réponse au REMDUS, nous, on voudrait qu'un comité fasse des maths pour trouver une formule qui va inclure les variables que l'on souhaite. La pire chose qu'on peut faire, c'est faire un tableau de répartition des votes. C'est un portrait actuel qui ne tient pas compte des changements éventuels. Si les associations changent en termes de nombre, on ne serait pas représentatifs. Il faudrait donc poser des critères et des formules ou un ensemble de formules, pour qu'un programme adapte le nombre de votes, pour pas qu'on ait à re-débattre et pour éviter que quelques associations puissent mettre un veto trop facilement.

CSU: I think we should do a indicative vote about having a measure to a couple of big associations to veto propositions.

Vote indicatif sur la nécessité de limiter la capacité des grosses associations d'obtenir un veto effectif :
Un jaune
Beaucoup de verts

REMDUS

Une association, un vote ne donne pas de veto aux petites associations. Il faudrait qu'elles fassent une coalition pour l'avoir. Une asso, un vote, ce n'est pas donner aux petites, mais plutôt enlever aux grosses. Il faudrait que ça soit une semi-proportionnelle et non proportionnelle pure pour la deuxième majorité. Puisque tout change en fonction du nombre d'associations, il faudrait que le système s'ajuste avec les fluctuations.

Vote indicatif sur le rejet de la proportionnelle
Beaucoup de verts
Un rouge-jaune

AEP

Pour la partie semi-proportionnelle, elle doit être assez aplanie pour que les grosses associations ne monopolisent pas le poids démocratique.

FAÉCUM

Pour le carton rouge, comme je vous disais plus tôt, c'est mon mandat. On parle de la peur de bloquer à deux associations. Effectivement, dans une double majorité avec proportionnelle pure, CADEUL et FAECUM obtiennent 53% dans la deuxième partie du vote.

CADEUL

On veut aller avec une semi-proportionnelle dans la double majorité, mais que chaque décision doive être supportée par le tiers des membres. C'est selon nous le seuil critique pour être minimalement représentatif.

AECSP

Je veux revenir sur ce que je disais au départ, je crois que l'on devrait se pencher sur des principes fondamentaux pour trouver ce qui est acceptable pour nous en terme de critères du système de vote. Pour nous, les variables importantes sont que le calcul du nombre de membres des associations soit basé sur une moyenne sur plusieurs sessions pour aplanir les fluctuations, que ce calcul soit refait toutes les sessions et qu'on limite la possibilité de veto pour les grosses associations.

Vote indicatif sur la possibilité de baser le calcul du nombre de membres sur une moyenne sur plusieurs sessions :

Beaucoup de verts et de jaunes

Vote indicatif pour mettre un seuil comme nombre d'associations nécessaires pour avoir un veto effectif :

Beaucoup de verts

Un jaune

Vote indicatif sur une deuxième majorité avec répartition semi-proportionnelle des votes

Beaucoup de verts

1 jaune vert

1 jaune

FAÉCUM

Il est important pour nous qu'un minimum de 1/3 des membres individuels soit représenté dans toute position politique prise par l'association nationale. Si on a d'une part 50% des associations qui appuient une proposition et d'autre part que ces associations représentent minimalement le tiers des membres individuels, cela assurerait qu'il y ait une masse critique en faveur de la position pour qu'elle soit adoptée formellement. C'est important parce qu'autrement, on pourrait prendre des positions qui ne soient pas représentatives de la volonté des membres que l'on doit tous défendre et cela pourrait grandement affecter la mobilisation.

Vote indicatif pour que minimum 1/3 des membres individuels soient représentés dans toute position pour qu'elle soit valide :

Plusieurs verts

Quelques jaunes

Un rouge

AEP

Ça revient à fixer un palier? Je pensais qu'on allait mandater un comité pour calculer tout ça.

Présidence d'assemblée

Je le vois plutôt comme fixer un critère.

AEP

Le point d'avoir une formule et non un tableau, pour éviter de ravoir à s'obstiner sur ces points dans le futur. Qu'une association quitte ou entre, un calcul devrait se faire automatiquement pour s'ajuster.

Vote indicatif sur l'idée que le mode de votation de la semi-proportionnelle soit encadré dans une formule mathématique ajustable :

Tous vert

AEP

Pourquoi 1/3 de membres pour passer une position? Et 2/3 pour bloquer?

CADEUL

Pour revenir sur l'idée du 1/3, on espère que le comité va respecter cette idée, peu importe les paliers.

Coordonnatrice aux chantiers

Est-ce que vous souhaitez mettre de l'avant d'autres principes ou critères pour soumettre au Comité sur la formule de vote avant que l'on aille dîner? On doit accélérer un peu pour avoir le temps de finir ce point, faire l'Assemblée des administratrices et administrateurs puis laisser partir nos collègues qui ont beaucoup de route à faire pour rentrer à la maison.

REMDUS

Je demande à ce qu'on explore le 1/3 pour la partie « une association, un vote » aussi.

Vote indicatif pour explorer le 1/3 pour la partie « une association, un vote »:

Plusieurs verts

Quelques jaunes

1 rouge

AEENAP

J'ai donné un rouge tantôt parce que je veux voir avant de voter là-dessus comment les paliers vont être faits. Je viens de voter avec un carton rouge à nouveau parce que pour moi la base de la démocratie, c'est 50% + 1, alors je ne vois pas pourquoi on veut augmenter cela à 2/3.

Pause à 12h35.

Retour à 13h21.

Lecture des recommandations issues des discussions de la plénière.

REMDUS

Je demande à retirer de l'omnibus la recommandation 5

AECSP

Nous voulons retirer la 3, la 4 et la 7.

REMDUS propose :

20150530 AM 08

Que les recommandations de l'omnibus soient adoptées.

AéESG appuie.

Pas de demande de vote

Adopté à l'unanimité

AECSP

Sur la recommandation 3, lorsqu'on fait le calcul de membres, on voudrait rajouter que ce soit le même principe de calcul pour les cotisations également.

Coordonnatrice aux chantiers

La question des cotisations n'a pas été abordée en fin de semaine, mais on peut l'ajouter si vous le souhaitez. Normalement, la cotisation des associations est fixée à un montant X multiplié par leur nombre de membres individuels au total.

REMDUS

Le sujet des cotisations sera abordé en août, alors je pense qu'on devrait laisser la proposition telle quelle pour le moment.

AECSP propose :

20150530 AM 09

Que la recommandation 3 soit adoptée.

REMDUS appuie.

Pas de demande de vote.

Adoptée à l'unanimité.

REMDUS

Dans la recommandation 5, il est inscrit « 15% », mais je crois qu'il serait mieux que l'on mette plutôt « X% » pour éviter de trop se restreindre.

AEETS

Nous avons également un problème avec la formulation de la recommandation parce que tel que c'est écrit, on dit 15%, donc techniquement, 14% ou 16% sont exclus. La formulation est boîteuse.

AECSP

Pour préciser, je disais que c'était ouvert à la discussion entre nous, mais pas que le comité se penche là-dessus. On n'est pas ouvert à baisser le seuil en-deça de 15%. On comprend que c'est flou, on pourrait changer le nombre de pourcentage pour pas que ça soit en dessous.

AEP

Le pourcentage exact devrait être rediscuté plus tard.

REMDUS

Je ne veux pas battre la proposition ou le principe, je veux juste qu'il soit inscrit « X » plutôt que « 15 ».

REMDUS propose l'amendement suivant :

De remplacer « 15 » par « X » dans la recommandation 5.

AEP appuie.

Pas de demande de vote

Adopté à l'unanimité

REMDUS propose :

20150530 AM 10

Que la recommandation 5 soit adoptée telle qu'amendée.

AEP appuie.

Pas de demande de vote.

Adoptée à l'unanimité.

AECSP propose l'amendement suivant :

De remplacer « qui prendra compte » par « à chaque retrait ou ajout d'une association étudiante »

AEETS appuie.

AEENAP

C'est écrit « dans le calcul du nombre de membres », mais on pourrait également considérer la contribution; plus de poids pour plus de contribution par exemple?

Présidence d'assemblée

Cela dénaturerait trop la proposition pour que ce soit fait à l'amiable.

Pas de demande de vote

Adopté à l'unanimité.

AECSP

Est-ce qu'il faut créer le comité, puisqu'on a adopté la dernière recommandation?

Coordonnatrice aux chantiers

On peut faire cela informellement. Levez votre carton si vous souhaitez proposer quelqu'un sur le comité. On prévoyait qu'un ou des membres du Comité de coordination soit présent aux rencontres si cela vous convient.

REMDUS

Je propose Nicolas Bérubé.

AEP

Je propose Guillaume Fortin.

AECSP

Bruno Belzile

AEETS

J'ai quelqu'un en tête, mais il n'est pas présent en ce moment.

Coordonnatrice aux chantiers

N'hésite pas à nous en faire part une fois que tu l'as contacté.

CADEUL

Est-ce que l'on peut contacter le Comité de coordination si l'on souhaite proposer quelqu'un plus tard?

Coordonnatrice aux chantiers

Oui. On peut vous laisser quelques jours pour évaluer le tout.

AGEUQAT

On ajouterait Mathieu Lefebvre.

Coordonnatrice aux chantiers

On va vous appeler cette semaine pour savoir comment vous avez trouvé la fin de semaine et faire retour sur comment ça s'est passé. Je voulais aussi vous remercier pour la participation constructive. Chaque association a mis les intérêts des étudiants avant des intérêts des associations. Soyons conscients de la charge colossale qu'on s'est mis sur les épaules et on a bien fait ça.

REMDUS

Je voudrais féliciter le Comité de coordination. On voulait 5 personnes, on a 3. Vous êtes à la hauteur des attentes. Merci pour le travail effectué.

FAECUM

Merci à l'AEP et à l'AECSP de nous avoir accueilli.

FAÉCUM propose :

20150530 AM 11

Que la séance soit ajournée.

PGSS appuie.

Pas de demande de vote.

Adoptée à l'unanimité.
